

Appel à candidature du prix Révélation BD ADAGP / Quai des Bulles 2026

L'appel à candidature pour le prix Révélation 2026 est ouvert jusqu'au 8 juin 2026.

LE PRIX RÉVÉLATION BD



Décerné par un jury de professionnels, le prix Révélation de l'ADAGP (société de droits d'auteur dans les arts visuels) avec Quai des Bulles vise à encourager et valoriser le travail d'artistes-auteurs émergents.

Le prix est constitué de 5 000 euros, d'une présentation dédiée sur les cimaises de l'ADAGP, accompagnée soit d'un texte critique soit de prises de vue du travail de la lauréate ou du lauréat, ainsi que d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux de Quai des Bulles et de l'ADAGP.

En 2025, la Révélation BD a été attribuée à **Sylvain Bordesoules**, pour son album *Azur Asphalt*, publié aux éditions Gallimard BD.



© Sylvain Bordesoules & Gallimard BD, 2026

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être une autrice ou un auteur qui a réalisé le scénario et le dessin du livre sélectionné
- Être une autrice ou un auteur de la scène française (travaillant ou résidant en France depuis au moins 5 ans, ou de nationalité française vivant à l'étranger)
- Avoir publié à compte d'éditeur 3 albums maximum, dont au moins 1 entre le 1^{er} juin 2025 et le 31 mai 2026

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour déposer une candidature, il faut envoyer à l'association Quai des Bulles le ou les livres qui correspondent aux critères, avant le 8 juin 2026 !

Association Quai des Bulles - Prix Révélation BD - BP40652 - 35406 SAINT-MALO CEDEX

À l'issue de la sélection, un jury composé d'artistes, de journalistes et de professionnels désignera le grand lauréat.

La lauréate ou le lauréat sera célébré(e) pendant le prochain festival Quai des Bulles (du 9 au 11 octobre 2026).

LE PRIX EN QUELQUES CHIFFRES

11^e édition du prix Révélation

10 albums sélectionnés

5 000 euros



Créée en 1953, l'ADAGP est une société française de perception et de répartition des droits d'auteur. Elle intervient dans le domaine des arts visuels.

Fortes d'un réseau mondial de 56 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 260 000 artistes dans toutes les disciplines : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo, etc.

En plus de la gestion des droits d'auteur, l'ADAGP encourage la scène artistique en initiant et en soutenant financièrement des projets propres à animer et valoriser la création à l'échelle nationale et internationale.

CONTACT ADAGP

Marine BERNIER - Responsable communication
01 84 25 34 99 - marine.bernier@adagp.fr



Quai des Bulles a pour objectif la valorisation de la bande dessinée et de l'image projetée. En tant que manifestation littéraire et structure associative, elle participe à la création, à la diffusion artistique et à la valorisation de la Bande Dessinée dans toute sa diversité et sa spécificité auprès de différents publics.

Aujourd'hui, le festival Quai des Bulles accueille 46 000 visiteurs sur 3 jours.

CONTACT QUAI DES BULLES

Maëla DEROIN - Coordinatrice des prix Quai des Bulles
02 57 95 01 81 - m.deroin@quaidesbulles.com